



Doc. 11664

25 juin 2008

30% au moins de représentants de chaque sexe au sein des délégations nationales de l'Assemblée: un nouvel impératif

Proposition de résolution

déposée par Mme Lydie ERR et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Toute délégation nationale siégeant au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe doit désormais compter 30% au moins de représentants de chaque sexe, conformément à la nouvelle charte du Congrès, adoptée par le Comité des Ministres en mai 2007.

Le Congrès est la première assemblée politique élue à exiger de ses délégations qu'elles comprennent au minimum 30% de représentants de chaque sexe pour pouvoir y siéger.

Toutes les délégations ont rempli cette condition.

L'Assemblée parlementaire devrait suivre à la lettre l'exemple du Congrès et décider de modifier son règlement en conséquence.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ERR Lydie, Luxembourg, SOC
AUSTIN John, Royaume-Uni
BONDARENKO Olena, Ukraine, PPE/DC
BRANGER Jean-Guy, France
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
CLIVETI Minodora, Roumanie
ČURDOVÁ Anna, République tchèque
DEL ROIO José Luiz, Italie
DÍAZ DELGADO Blanca Judith, Mexique
GALE Anita, Royaume-Uni
HÄGG Carina, Suède
HERASYM'YUK Olha, Ukraine, PPE/DC
ILAȘCU Ilie, Roumanie
KELEŞ Birgen, Turquie, SOC
KHORKINA Svetlana, Fédération de Russie, GDE
LEBEDEV Oleg, Fédération de Russie, GDE
MEMECAN Nursuna, Turquie, ADLE
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
RUPPRECHT Marlene, Allemagne, SOC
SIGFÚSSON Steingrímur J., Islande
SMET Miet, Belgique
STANTCHEVA Darinka, Bulgarie
STUMP Doris, Suisse, SOC
VOLOZHINSKAYA Tatiana, Fédération de Russie, GDE
WIKIŃSKI Marek, Pologne, SOC
WILLE Paul, Belgique

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste